

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ANNONCES: la ligne... 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, le 13 Janvier 1880

SOUSCRIPTION OUVRETE DANS LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX

PAUVRES DE ROUBAIX Hiver de 1879-1880

- Comité: Présidents d'honneur: M. le Chanoine BERTEAUX, doyen-curé de la paroisse Saint-Martin;

Souscriptions pour les pauvres ouverte par le Journal de Roubaix

Un bureau central de distribution est ouvert rue Saint-Georges, 36.

Table with 2 columns: Service gouvernemental, Service particulier. Rows include 3 0/0, 4 1/2 0/0, Emprunts 5 0/0.

Table with 2 columns: Act. Banque de France, Sociétés générales, Crédit f. de France, etc.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 13 janvier. Change sur Londres, 4.82 1/2.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 14 JANVIER

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE XVI ENTRÉE A PARIS — Il n'y a pas de morceau qui tienne; tu les payeras, va; chacun son tour.

BULLETIN DU JOUR

L'un des signes les plus caractéristiques de l'état de confusion et de désordre moral dans lequel nous vivons, c'est l'hospitalité manifeste du radicalisme non-seulement envers le cabinet fait cependant à son image et à sa ressemblance, mais encore envers même le Président de la République qui commence à être pris à partie par les organes de l'extrême gauche.

« Le pouvoir personnel, dit-il, qu'on croyait mort et enterré, a le mauvais goût de vouloir renaitre de ses cendres; et non-seulement il renait, mais il réapparaît plus fort, plus armé, plus défendu surtout. Esprit honnête, mais étroit, sage et pusillanime, républicain sincère mais bourgeois jusqu'à la moelle et auto-ritaire par tempérament, le président actuel de la République avec ses dents-pris, ses défiances, ses courtoisies et ses longues rançunes, peut-être un obstacle plus sérieux qu'on ne paraissait devoir s'y attacher au progrès de la République.

Ces quelques lignes indiquent tout le chemin que nous avons fait dans les voies révolutionnaires. M. Grévy dénoncé, comme un réactionnaire par ceux-là même qui acclamèrent son avènement avec de fréquences transports d'enthousiasme, quelle instruction pour le pays! En moins d'un an de pouvoir, le président actuel se voit en butte, par ses propres amis, aux mêmes récriminations, aux mêmes accusations dont M. le Maréchal de Mac-Mahon avait été l'objet. On use aujourd'hui envers M. Grévy, des mêmes moyens dont on avait usé envers son illustre prédécesseur, pour le dépopulariser.

C'est la peine du talion. Les hommes changent mais les passions restent, et comme elles sont insatiables, jamais quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse on ne parviendra à leur donner satisfaction, faute de pouvoir les assouvir toutes, l'idole de la veille sera la victime du lendemain. Après M. Grévy, M. Gambetta, après M. Gambetta M. Clémenceau, après M. Clémenceau, M. Rochefort et toujours ce sera sans trêve ni merci, la honsculade non interrompue des ambitions auxquelles il faut à tout prix le pouvoir.

C'est là l'éternelle histoire de la Révolution. En 1789, les Girondins culbutèrent les royalistes pour s'emparer de leur dépouilles; une fois maîtres de la place, il furent culbutés à leur tour par les montagnards qui les envoyèrent à l'échafaud, et ceux-ci au milieu de leur triomphe s'entregorgèrent entre eux jusqu'à ce que la République après s'être saoulée de sang tombât dans l'imbécillité!

Le mot de Barrère sera toujours ceci: « La Révolution est comme Saturne, elle dévore ses enfants! » costume italien, mais il était habillé d'un paletot gris. Son premier coup d'œil fut pour moi un coup d'œil qui me fit froid au cœur.

Un autre jacobin de nos jours, M. Naquet, a dit non moins judicieusement.

« La République c'est le provisoire perpétuel. » Rien n'est plus exact que cette définition. Mais avec le provisoire on ne fonde pas un gouvernement; on ébranle et on démoralise une nation et on la prépare ainsi à la plus dégradante servitude!

BAZAINE VENGÉE

La disgrâce du général de Rivière et celle de M. le duc d'Annamite se produisirent dans des circonstances toutes particulières et qui leur donnèrent, en quelque sorte, un cachet spécial.

L'honorable général de Rivière est connu pour sa haute compétence dans les questions militaires, et il a, on peut le dire, consacré sa réputation en se prononçant avec autant d'intelligence que d'énergie contre M. Bazaine dans l'instruction du procès du trop fameux maréchal. De son côté, M. le duc d'Annamite a présidé les débats du procès Bazaine avec une fermeté et une vigueur qui n'ont pas peu contribué à augmenter la haute considération dont il jouissait déjà dans le monde militaire.

Les mesures prises contre ces deux officiers d'une valeur incontestée, d'une compétence démontrée, ne peuvent évidemment s'expliquer que par des rançunes et des intrigues d'un caractère particulier.

On lit dans le Français: « Les épurations se suivent, et malheureusement elles se ressemblent. La semaine dernière, c'était M. le duc d'Annamite, ministre des finances, M. le Vavasour, Stourm, Babinet et Humbert. Hier c'est le général Rivière qui, d'un coup, désorganisa tous les services du ministère de la guerre.

Dans les deux cas on a procédé avec la même violence. M. le Vavasour était depuis de longues années à la tête des services compliqués et importants des domaines, de l'encadreusement et du timbre. Du jour au lendemain on l'écarta, au risque de porter le trouble dans toute une partie de l'administration. Au ministère de la guerre, le général de Rivière était depuis six ans attaché à la reconstitution de nos fortifications. C'est une œuvre immense; elle a été conduite avec un talent auquel les hommes compétents, à l'étranger comme en France, ont rendu un hommage justifié.

« Sous la direction du général de Rivière, l'entreprise des casernes s'est poursuivie sur tous les points du pays avec promptitude et économie. Il ne faut plus que peu de temps pour que l'une et l'autre de ces deux œuvres fussent achevées par l'homme qui les avait commencées; on le remplace. Qui pourrait persuader au pays qu'un ministre de la guerre comme un ministre des finances, rue de Grenelle comme au Louvre, les passions de parti et les plus misérables rançunes ne l'ont pas emporté sur les vrais intérêts de la nation, au risque de compromettre la fortune de la France, sa sécurité et son honneur? »

Le même journal publie cet information:

« Le Journal officiel a annoncé que le général de Rivière, qui vient d'être, dans des conditions si étranges, écarté de la direction du génie, était appelé à d'autres fonctions. Cette mention est, paraît-il, inexacte. »

« Le Gaulois, en annonçant hier la mesure qui frappe le général de Rivière, ajoutait que l'ancien directeur du génie était condamné depuis le conflit qui avait mis aux prises la commission du budget et la direction du génie. On se souvient des faits rappelés par l'allusion du Gaulois. Le général de Rivière avait défendu les intérêts de l'Etat et les droits du Trésor contre les prétentions mal fondées d'un certain nombre d'entrepreneurs. Serait-il vrai comme on l'assure, que le général de Rivière soit victime du zèle avec lequel il a, dans cette circonstance, défendu la fortune publique contre les convoitises de certains particuliers? »

L'austérité républicaine

Nous avons pris la liberté de signaler, dans les divers budgets, un certain nombre de grosses sommes destinées à fournir un train de maison assez luxueux. M. le président de la Chambre, aux ministres et à quelques autres fonctionnaires de la République. Il nous semblait piquant de recueillir ces chiffres en opposition avec les anciennes déclarations des titulaires lorsque, membres de l'opposition, ils s'élevaient vertueusement contre les dépenses des fonctionnaires qui les avaient précédés sous les régimes antérieurs à la République.

« Le président de la République reçoit un traitement de 600,000 francs, plus 300,000 francs comme indemnité de voyage et autant pour frais de représentation. Il est vrai que M. Grévy a peu voyagé jusqu'ici, mais plusieurs centaines de mille francs pour l'année 1879, et si l'on se juge parce qu'on cotte les péripéties du maréchal, on conviendrait que l'indemnité dont il s'agit est inférieure aux besoins réels du premier magistrat de la République.

« Maintenant, se figure-t-on quel est le train obligatoire de la présidence? Sait-on que chaque repas ordinaire est préparé pour quatorze couverts, dans l'éventualité des visites quotidiennes que font au président les fonctionnaires de province? Sait-on que deux fois par mois, en moyenne, on donne à l'usage d'un repas de soixante-cinq couverts, dont le prix, réglé à forfait avec le maître d'hôtel, s'élève à 7,000 francs nets y compris les frais de la petite réception qui suit? On peut juger du reste et s'assurer, en alignant les chiffres, qu'il est tout à fait impossible au président de la République de réaliser un centime d'économie sur les fonds qui lui sont alloués.

« Voilà, certes, des détails précis auprès desquels paraîtrait journal de feu Dangeau. Nous voulons bien les tenir pour exacts, et nous y avons d'autant moins de mérite qu'il est impossible d'être plus maladroite que le Voltaire. Nous n'avons, en effet, qu'à prendre ses propres chiffres pour établir toute la contrainte de ce qu'il voudrait prouver.

« Et d'abord, il est une excuse qu'on ne peut s'empêcher de trouver plaisante. Il y a, disions-nous, 300,000 francs inscrits au budget pour frais de voyage du président de la République. Or, le président n'a pas voyagé du tout. C'est donc une somme dont il a fait l'économie. Or, que répond à cela le Voltaire? C'est vrai, le président n'a pas voyagé, mais il voyagera. Nous voulons bien le croire, et dans ce cas, la somme inscrite au budget de cette année trouvera peut-être son emploi; mais il n'en est pas moins vrai que cette somme inscrite au budget de 1879 n'a pas eu d'emploi; l'année dernière. Le président a donc pu réaliser, de ce chef, une assez belle économie.

« Faut-il ajouter que l'argument tiré de ce qui se passait sous le maréchal Mac-Mahon nous paraît une nouvelle maladresse? En effet, personne n'ignore que le maréchal Mac-Mahon a lui-même proposé de renoncer à cette indemnité de frais de voyage, inscrite au budget? En tout cas, il n'a jamais fourni prétexte à personne de dire qu'il faisait la moindre économie sur son traitement présidentiel, puisqu'il entamait largement ses revenus personnels afin de soutenir l'honneur de sa situation. Le Voltaire en dirait-il autant du président Grévy? »

Pour le reste, prenons les chiffres du Voltaire. Il parle d'un diner mensuel qui coûterait 7,000 fr. pour soixante-cinq convives. Cela ferait donc plus de 100 fr. par tête, et cela paraîtra peu vraisemblable; mais si c'était vrai, que dire de l'austérité républicaine qui présiderait à ces repas de Lucullus? Il est à présumer que si pareille chose existait, le public saurait quelque chose de ses repas fantastiques; or, les journaux les mieux informés de ces menus faits et le Voltaire lui-même n'en ont jamais rien dit. Si crédule qu'il soit, nous pensons que le public mériterait malaisément cette colossale affirmation. Mais tenons la pour exacte. Il en résulterait donc que M. Grévy dépense 14,000 fr. par mois pour faire diner cent trente personnes. Multiplié ce chiffre par les douze mois de l'année, l'on arrive au chiffre de 168,000 fr. Nous sommes encore loin du chiffre de 300,000 fr. alloués pour frais de représentation, en dehors de 300,000 alloués pour frais de voyages qu'on ne fait pas, et des 600,000 qui sont le chiffre ordinaire du traitement présidentiel. Cela étant, le Voltaire aura quel que peine à persuader au public que la situation du président est digne d'attirer la sollicitude des bureaux laïques de bienfaisance.

« Mais le zèle du Voltaire ne se borne pas à la défense du Président de la République. Voici ce qu'il dit, à la décharge des ministres: « Quant aux ministres, leur condition pécuniaire n'est pas plus enviable et, sans vouloir nous attendre plus que de raison sur le sort de ces hauts personnages, constatons que la plupart d'entre eux, lorsqu'ils n'avaient pas une grande fortune personnelle, sont sortis du pouvoir avec des dettes. »

Ici, nous ne contesterons rien de ce que dit le Voltaire, et nous admettons facilement qu'avec 60,000 francs de traitement, les ministres qui s'astreignent à avoir un train de maison et à recevoir, n'ont pas de quoi faire de grosses économies. Nous l'admettons si bien que nous avons marqué notre étonnement de voir M. Gambetta se donner le luxe d'un train de maison qui ne coûte pas moins de cent vingt mille francs, et cela, avec un traitement de 60,000 francs, bien qu'il ne fut pas connu, avant 1870, pour posséder un revenu colossal. Mais alors il faut revenir à cette question qui jure les ministres actuels: Pourquoi, sous les gouvernements précédents, s'élevaient-ils avec tant de force contre des traitements qu'ils jugent maintenant insuffisants? »

A cet égard, un journal officieux nous fournit un dernier trait qui vaut la peine de citer. On lit dans le Journal officiel, sous la date du 12 janvier 1880, que le président de la République a passé la nuit du 11 au 12 janvier à la Chambre législative impériale, M. de Morin, passant pour aimer le fuste, et que ses réceptions ne manquaient point d'éclat. Et pourtant il paraît que M. Gambetta se trouva à l'étroit dans les appartements où M. de Morin se trouvait à l'aise. Écoutons le journal officieux: « Nous avons déjà parlé du diner que doit offrir M. Gambetta, au bureau des Chambres, le 13 janvier. « La salle à manger du palais Bourbon dans les écuries et le président de la Chambre désirant inviter à sa table un grand nombre de sénateurs et de députés, il a été décidé hier qu'un autre diner non officiel aurait lieu la veille au palais Bourbon, c'est-à-dire le 12 courant. »

LETRE DE PARIS

Paris, 12 janvier 1880. Il paraît que ce sont les malheureux fonctionnaires qui payent pour le défaut de programme ministériel. On dit, en effet, que si le Cabinet était parvenu à se mettre d'accord sur les questions dont il entend saisir la Chambre pendant la prochaine session, les hécatombes militaires, financières et préfectorales faites ou à faire à bref délai, n'auraient pas eu lieu ou au moins auraient été considérablement réduites. Mais comme il fallait absolument capter les bonnes grâces de la majorité, on a cherché à se rattrapper en la flattant dans ce qui lui tient le plus au cœur: des places vacantes pour les électeurs républicains en quête d'une position sociale.

« Cependant que M. de Freycinet et ses collègues ne s'y méprennent pas: les exécutions pratiquées par eux sur le haut personnel administratif laisseront parfaitement indifférentes les parties intéressées parce qu'elles n'y trouvent pas leur compte. Ce qu'il leur faut, ce n'est pas la qualité, mais la quantité; aussi réclameront-elles à cor et à cri le changement de tous les fonctionnaires qui touchent les populations de plus près et qui étaient en place pendant les deux périodes du 24 et du 16 mai.

« Les ministres ont beau répondre qu'il y a beau temps qu'il n'y en a plus de ces fonctionnaires Mac-Mahoniens, on leur réplique qu'il faut des places quand même et qu'à défaut des créatures de MM. Buffet et de Boglie, il faut frapper le personnel nommé par M. Dufaure. Mais c'est ce qu'a fait M. Waddington, disent encore les ministres. Eh bien prenez vous en aux agents du dernier Cabinet! Et c'est ce qu'on est en train de faire, car il n'y a pas à raisonner avec de semblables appétits. Seulement quelque diligence qu'on veuille y mettre, faut-il encore deux ou trois semaines pour opérer cette nouvelle révolution administrative. Les membres de la majorité consentiront-ils à faire ce crédit au Cabinet? C'est probable, mais ce n'est pas sûr, car en ce qui concerne les services de son département, M. de Freycinet, qui avait d'abord promis monts et merveilles aux solliciteurs, semble revenir à d'autres sentiments, s'il est vrai, comme on l'affirme dans les groupes de gauche, qu'il ait déclaré à plusieurs membres de la majorité qu'il ne voulait introduire de changements dans le personnel diplomatique que lentement, à bon escient et après mûres réflexions.

« Quoi qu'il en soit, la vraie et seule question qui préoccupe le Gouvernement au moment de la rentrée du Parlement, c'est celle relative au crédit dont je viens de parler. Le programme politique ne vient qu'en seconde ligne. Et le Cabinet n'a pas tort de croire qu'il tiendra beaucoup plus

— Il me manque un sou. — Ah! il te manque ton sou, et tu me dis cela tranquillement. — Ce n'est pas le sou d'hier, c'est un sou pour aujourd'hui. — Alors c'est deux sous? tu sais que je n'ai jamais vu ton pareil. — Ce n'est pas ma faute. — Pas de niaiseries, tu connais la règle: défaits ta veste, deux coups pour hier, deux coups pour aujourd'hui; et en plus pas de pommes de terre pour ton audace; Riccardo mon mignon, tu as bien gagné cette récréation par ta gentillesse; prend les lainières. Riccardo était l'enfant qui avait apporté la bonne allumette avec tant d'empressement; il décrocha de la muraille un fouet à manche court se terminant par deux lainières en cuir avec de gros nœuds. Pendant ce temps, celui auquel il manquait un sou défaisait sa veste et laissait tomber sa chemise de manière à être nu jusqu'à la ceinture. — Attends un peu, dit Garofoli avec un mauvais sourire, tu ne seras peut-être pas seul, et c'est toujours un plaisir d'avoir de la compagnie, et puis Riccardo n'aura pas besoin de s'y reprendre à plusieurs reprises. Debout devant leur maître, les enfants se tenaient immobiles; à cette plaisanterie cruelle, ils se mirent tous ensemble à rire d'un rire forcé. — Celui qui a ri le plus fort, dit Garofoli, est, j'en suis certain, celui auquel il manque le plus. Qui a ri fort? — Tous désignèrent celui qui avait tiré le premier apportant un morceau de bois.

— Allons, toi, combien te manque-t-il? demanda Garofoli. — Ce n'est pas ma faute. — Désormais, celui qui répondra: « ce n'est pas ma faute, » recevra un coup de lanibère en plus de ce qui lui est dû; combien te manque-t-il? — J'ai apporté un morceau de bois, ce beau morceau-là? — Ça c'est quelque chose; mais va chez le boulanger et demande-lui du pain en échange de ton morceau de bois? Un donnera-t-il? Combien te manque-t-il de sous; voyons, parle donc. — J'ai fait trente-six sous. — Il te manque quatre sous, misérable gredin, quatre sous! et tu reparais devant moi! Riccardo, tu es un heureux coquin, mon mignon, tu vas bien t'amuser; bas la veste! — Mais, le morceau de bois? — Je te le donne pour diner. Cette stupide plaisanterie fit rire tous les enfants qui n'étaient pas condamnés. Pendant cet interrogatoire il était survenu une dizaine d'enfants; tous vinrent, à tour de rôle, rendre leur compte; avec deux déjà condamnés aux lainières, il s'en trouva trois autres qui n'avaient pas leur chiffre. — Ils sont donc cinq brigands qui me volent et me pillent! s'écria Garofoli d'une voix gémissante; voilà ce que c'est d'être trop généreux; comment voulez-vous que je paye la bonne viande et les bonnes pommes de terre que je vous donne, si vous ne voulez pas travailler? Vous aimez mieux jouer; il faudrait pleurer avec les jobards, et vous aimez mieux rire entre

vous; croyez-vous donc qu'il ne vaut pas mieux faire semblant de pleurer en tendant la main, que de pleurer pour de bon en tendant le dos. Allons, à bas les vestes! Riccardo se tenait le fouet à la main et les cinq patients étaient rangés à côté de lui. — Tu sais, Riccardo, dit Garofoli, que je ne te regarde pas parce que ces corrections me font mal, mais je t'attends, et au bruit je jugerai bien la force des coups: vas-y de tout cœur, mon mignon, c'est pour ton pain que tu travailles. Et il se tourna le nez vers le feu, comme s'il lui était impossible de voir cette exécution. Pour moi, oublié dans un coin, je frémisais d'indignation et aussi de peur. C'était l'homme qui allait devenir mon maître; si je ne rapportais pas les trente ou les quarante sous qu'il lui fallait d'exiger de moi, il me faudrait tendre le dos à Riccardo. Ah! je comprenais maintenant comment Mattia pouvait parler de la mort si tranquillement et avec un sentiment d'espérance. Le premier claquement du fouet frappant sur la peau me fit jaillir les larmes des yeux. Comme je me croyais oublié, je ne me contraignis point, mais, je me trouvais, Garofoli m'observait à la dérobée; j'en eus bientôt la preuve. — Voilà un enfant qui a bon cœur, dit-il en me désignant du doigt; il n'est pas comme vous, brigands, qui riez du malheur de vos camarades et de mon chagrin; que n'est-il de vos camarades, il vous servirait d'exemple! Ce mot me fait trembler de la tête aux pieds: leur camarade!